

Jean-Baptiste André Godin à Edmond Potonié-Pierre, 7 décembre 1880

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (21)

Collation 1 p. (318r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Edmond Potonié-Pierre, 7 décembre 1880, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 14/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/50404>

Copier

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Droits Familistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [7 décembre 1880](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Familistère

Destinataire[Potonié-Pierre, Edmond \(1829-1902\)](#)

Lieu de destination5, rue Debelleyme, Paris

Scripteur / Scriptrice[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

RésuméGodin retourne à Potonié-Pierre deux nouvelles qu'il ne peut publier dans le journal *Le Devoir* en raison de l'abondance des matières dont il dispose.

Mots-clés

[Administration et édition du journal Le Devoir](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 21/11/2023 Dernière modification le 06/02/2024

Guise le 9 Décembre 1880

A Monsieur le rapporteur de la
Commission des chemins de fer.

Monsieur le Député,

J'ai l'honneur de vous adresser sous ce pli la copie du relevé des transports fait par la gare de Guise dans ces quatre derniers mois, copie dont je m'arais fait dans ma dernière lettre vous donner que le résumé.

On m'écrivit que le Préfet et l'Ingénieur en chef du département de l'Aisne sont depuis plusieurs jours à Paris. Mal doute qu'ils aient fait tous les efforts imaginables pour obscurcir la vérité. Je régiste vivement de ne pouvoir relever les erreurs qui peuvent s'introduire ainsi dans le débat. Car il est certain que le projet de chemin de fer imaginé par notre Préfet et notre Ingénieur en chef, ne peut se concrétiser que par des demandes énormes, et je serais heureux d'obtenir de la commission les moyens de les réfuter.

Fondre station.